

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20150921-DEL061-15-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2015  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2015

**DELIBERATION N°DEL061-15**

L'an deux mille quinze, le 21 septembre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 15 septembre 2015 s'est réuni à la mairie  
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH,  
C. EGEA, M. GERACI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et P. BERTHOLLET,  
S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, C. SERGENT,  
P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M.BAH Rahim (Pouvoir à J.PAVAN en date du 21/09/15)  
M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à S. DUBOIS en date du 21/09/15)  
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à P. VERRI en date du 21/09/15, jusqu'à 19h40)  
M<sup>me</sup> FERRACIOLI Chantal (Pouvoir à C.ROULAND en date du 21/09/15)  
M. PERRIER Yves (Pouvoir à S.BRANON-MAILLET en date du 18/09/15)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI

M.JEAN PAVAN A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Créa d co dà g n t à l'éc d ms ique.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

En raison de la fluctuation des effectifs des élèves de l'école municipale de musique de Gières, pour l'année 2015-2016, il convient d'engager des agents non titulaires dans les disciplines suivantes :

- accordéon : à raison de 1h30 hebdomadaire
- clarinette : à raison de 2h hebdomadaire
- basse : à raison de 3h15 hebdomadaire
- saxophone : à raison de 8h45 hebdomadaire
- enseignant en milieu scolaire : à raison de 4h45 hebdomadaire

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de créer ces contrats d'agents non titulaires,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2015.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 21 septembre 2015.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.